

COMPTE-RENDU

PRÉSENCES : Andrée Bigelow (parent), Vicky Guindon-Pharand (parent et vice-présidente), Marylène Gaudet (représentante-professionnels), Katia Labonté (représentante-directions d'école), Geneviève Morin (parent-présidente), Nathalie Ouellet (représentante-personnel de soutien), Nathalie Perrier (directrice adjointe-SRÉ et représentante de la direction du CSSCV)

ABSENCES : Véronique Leroux (parent et représentante au comité de parents), Josianne Poulin (parent), Caroline Séguin (parent)

	SUJET	SUIVI	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1.	Accueil	M ^{me} Morin souhaite la bienvenue à tous.		
2.	Adoption de l'ordre du jour	M ^{me} Morin effectue la lecture de l'ordre du jour. Aucun ajout n'est demandé. M ^{me} Bigelow propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.		
3.	Adoption du compte rendu du 17 janvier 2023	M ^{me} Morin s'assure que les membres ont fait la lecture du compte rendu. Aucune modification n'est demandée. M ^{me} Ouellet propose l'adoption du compte rendu du 17 janvier 2023. Adopté à l'unanimité.		

... 2

#	SUJET	SUIVI	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
4.	Suivis au compte rendu du 17 janvier 2023	<p>Point 5 – Guide à l’usage des parents</p> <p>Le document a été consulté par les membres du comité et les commentaires ont été acheminés à M^{me} Morin qui effectuera le travail de mise à jour.</p> <p>Il est mentionné que M^{me} Gaudet a fait un travail de vérification afin de rendre le tout conforme aux normes et à la façon de faire du CSSCV.</p> <p>Le document pourra être déposé sur le site Web du CSSCV lorsqu’il sera terminé.</p> <p>Le point sera abordé lors d’une prochaine rencontre pour une version finale.</p>	M ^{me} Morin	
		<p>Point 5 – Guide de ressources</p> <p>M^{me} Guindon-Pharand a eu connaissance d’un document déjà établi et disponible en version électronique mentionnant des ressources pour les élèves HDAA; nous pourrons ajouter le lien du document après avoir obtenu l’accord de l’organisme qui l’a produit.</p>	M ^{me} Guindon-Pharand	

... 3

#	SUJET	SUIVI	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
4.	Suivis au compte rendu du 17 janvier 2023	<p>Point 5 – Impression du pamphlet</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Le pamphlet, avec les corrections, a été acheminé à M^{me} Leroux pour impression, ❖ Selon les dernières informations M^{me} Leroux aurait fait la demande d'impression, ❖ La nouvelle version électronique a été remise aux directions à la suite des corrections apportées, ❖ La version papier sera remise aux directions dès que disponible. 		
5.	Classes d'aide	<ul style="list-style-type: none"> ❖ M^{me} Perrier explique que les directions déposent les demandes de référence en classe d'aide pour 2023-2024 tout au long du mois de février et que l'analyse est en cours, ❖ 100 dossiers ont été présentés, ❖ La projection des classes de l'an prochain est présentée, ❖ Il y aura déménagement des 2 classes TSA de l'école St-Jean-de-Brébeuf vers l'école St-Laurent, ❖ Il y aura également déménagement d'une classe (sur les 2) SAIS secondaire de l'école St-Michel G vers l'École secondaire Hormisdas-Gamelin. 		

... 4

#	SUJET	SUIVI	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
5.	Classes d'aide (suite)	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Il est mentionné que les parents des enfants qui changeront d'école ont déjà été informés. ❖ M^{me} Perrier souligne le travail fait par le personnel du SRÉ et des écoles. 		
6.	Mesure 30810	<p>M^{me} Perrier explique les 2 volets de la mesure 30810 dont le financement vient du ministère :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Le premier volet est pour l'achat de matériel non informatique pour aider aux difficultés motrices, visuelles, etc. Le matériel est adapté aux besoins de l'élève (exemple : pupitre adapté, chaise, matériel pour éducation physique, etc.), ❖ Dépense de 6 000\$ jusqu'à maintenant dans cette mesure et les autres 6 000\$ seront dépensés pour achat d'autre matériel, ❖ Le 2^e volet est pour les outils d'aide technologiques à la lecture et à l'écriture tel qu'ordinateur, clavier, logiciel, etc., ❖ Dépense de 6 000\$ d'ici la fin de l'année pour mise à jour/remplacement de matériel pour une dépense totale de plus de 19 000\$ d'ici la fin de l'année. 		

#	SUJET	SUIVI	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
6.	Mesure 30810 (suite)	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les achats sont faits à la suite d'une recommandation de spécialistes tels qu'ergothérapeute ou orthophoniste et le rapport est remis à la direction. L'école, en collaboration avec le comité d'intervention prend ensuite la décision de faire, ou non, la demande au SRÉ. 		
7.	Transition vers le préscolaire	<ul style="list-style-type: none"> ❖ M^{me} Perrier explique que des rencontres d'étude de cas de futurs élèves du préscolaire (5 ans) ont lieu afin de favoriser la meilleure des transitions vers le préscolaire. La cueillette d'information a lieu avec les parents, le milieu scolaire, le CPE et les partenaires externes pour les élèves qui ont des dossiers qui pourraient devenir des élèves HDAA, ❖ Une lettre a été acheminée à ces partenaires afin de leur demander de communiquer avec nous s'ils avaient des enfants avec des particularités dont nous devrions prendre connaissance avant la rentrée scolaire, ❖ Aussi un formulaire est complété par le parent où il nous informe si son enfant a eu un suivi particulier, ❖ Il a été précisé aux parents que la présence des professionnels du milieu scolaire ne désignait pas une garantie de service direct à l'enfant, ❖ Des exemples d'expériences vécues sont exprimés, 		

... 6

#	SUJET	SUIVI	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
7.	Transition vers le préscolaire (suite)	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Il est suggéré de mentionner aux parents de communiquer avec l'enseignant en début d'année afin de faire connaître les forces et les défis de l'élève, ❖ Il est également suggéré de mentionner, lors des rencontres, qu'il ne s'agit pas d'un plan d'intervention, le but est d'établir un plan de communication efficace, ❖ M^{me} Labonté mentionne que même si un enfant n'a pas un diagnostic sur papier, cela n'empêche pas de mettre des mesures et du soutien en place. Et pour certains enfants le besoin n'est pas présent malgré le diagnostic. <p>Passe-partout</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ M^{me} Gaudet présente le résumé des activités/rencontres qui ont eu lieu à la Passe-Partout. Ce résumé a initialement été produit par la responsable du volet Passe-Partout, M^{me} Vanessa Cormier, ❖ La collaboration de M^{me} Maude Maillot, conseillère pédagogique au préscolaire, M. Marc-Antoine Otis – conseiller pédagogique en éducation physique et M^{me} Céline Lagacé est nommée. 		

... 7

#	SUJET	SUIVI	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
8.	Bulletin stratifié	<p>M^{me} Perrier mentionne qu'il y a actuellement consultation en lien avec un bulletin stratifié :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Le bulletin est un outil administratif qui dit aux parents où l'enfant est rendu, ❖ L'évaluation rend compte de l'évolution de l'enfant, ❖ On veut rendre compte de l'évolution de l'enfant au bulletin, où il rendu rendu dans l'évolution de la compétence, ❖ Les enseignants seront libres du type de bulletin qu'ils utiliseront, ❖ Le ministère a suggéré un bulletin avec 5 strates, l'école pourrait alors porter un regard sur l'évolution du cheminement de l'enfant sur les 5 strates, ❖ M^{me} Bigelow mentionne qu'il peut être difficile d'apporter ces changements malgré les points positifs, ❖ M^{me} Labonté mentionne que l'équipe des enseignants a été consultée et ils ont dit « enfin on va pouvoir respecter ce qu'on s'est mis comme prémisses pour évaluer les élèves ». 		

... 8

#	SUJET	SUIVI	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
9.	Représentant au comité de parents	M ^{me} Guidon-Pharand mentionne que le sujet était le pamphlet et la réponse est qu'il est en cours d'impression.		
10.	Varia	Prochaine rencontre le 16 mai 2023 en Teams à 18 h 30.		
11.	Levée de l'assemblée	M ^{me} Bigelow suggère la levée de l'assemblée.		
12.	Fin de la rencontre	Il est 19 h 55.		

Animation de la rencontre : M^{me} Geneviève Morin.

Sophie Lapointe, secrétaire de la rencontre.